



**Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information**

Repérage des connaissances, compétences ÉMI dans les programmes du cycle 1

Corpus de documents

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=32001

30 septembre 2019

Contenu

| | |
|--|---|
| L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous | 3 |
| 3. Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble..... | 3 |
| 3.2. Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe..... | 3 |
| Les cinq domaines d'apprentissage | 4 |
| 1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions | 4 |
| 1.1. L'oral..... | 4 |
| 1.2 L'écrit..... | 4 |
| 3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques..... | 4 |
| 3.1. Objectifs visés et éléments de progressivité..... | 4 |
| 5. Explorer le monde..... | 5 |
| 5.1. Se repérer dans le temps et l'espace | 5 |
| 5.2. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière | 5 |

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

3. Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

3.2. Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

Il (l'élève) apprend les **règles de la communication et de l'échange.**

Les cinq domaines d'apprentissage

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

1.1. L'oral

Oser entrer en communication

L'objectif est de permettre à chacun de **pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle**. L'enfant apprend ainsi à **entrer en communication avec autrui** et à faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire.

Ils (les élèves) commencent donc à agir volontairement sur autrui par le langage et à **se représenter l'effet qu'une parole peut provoquer** : ils peuvent alors comprendre qu'il faut **expliquer et réexpliquer** pour qu'un interlocuteur comprenne, et l'école doit les guider dans cette découverte.

1.2 L'écrit

Écouter de l'écrit et comprendre

La progressivité réside essentiellement dans le choix de textes de plus en plus longs et éloignés de l'oral ; si la littérature de jeunesse y a une grande place, les **textes documentaires** ne sont pas négligés.

Découvrir la fonction de l'écrit

L'écrit transmet, donne ou rappelle des informations et fait imaginer : il a des incidences cognitives sur celui qui le lit. À l'école maternelle, les enfants le découvrent en utilisant divers supports (livres variés, affiches, lettres, messages électroniques ou téléphoniques, étiquettes, etc.) en relation avec des situations ou des projets qui les rendent nécessaires ; ils en font une expérience plus précise encore quand ils sont spectateurs d'une écriture adressée et quand ils constatent eux-mêmes les **effets que produisent les écrits sur ceux qui les reçoivent**.

Commencer à écrire tout seul

Les premières productions autonomes d'écrits

Lorsque les enfants ont compris que l'écrit est un code qui permet de délivrer des messages, il est possible de les inciter à **produire des messages écrits**. En grande section, les enfants commencent à avoir les ressources pour écrire, et l'enseignant les encourage à le faire ou valorise les essais spontanés.

3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

3.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

3.1.1. Les productions plastiques et visuelles

Observer, comprendre et transformer des images

Les enfants apprennent peu à peu à **caractériser les différentes images**, fixes ou animées, et leurs fonctions, et à distinguer le réel de sa représentation, afin d'avoir à terme un **regard critique sur la multitude d'images auxquelles ils sont confrontés** depuis leur plus jeune âge.

5. Explorer le monde

5.1. Se repérer dans le temps et l'espace

5.1.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

L'espace

Découvrir différents milieux

Ces situations sont autant d'occasions de se questionner, de **produire des images** (l'appareil photographique numérique est un auxiliaire pertinent), de **rechercher des informations**, grâce à la médiation du maître, dans des documentaires, sur des sites Internet.

5.2. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

5.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Utiliser des outils numériques

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles technologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière adaptée (tablette numérique, ordinateur, appareil photo numérique...). **Des recherches ciblées**, via le réseau Internet, sont effectuées et commentées par l'enseignant.

Des projets de classe ou d'école induisant des relations avec d'autres enfants favorisent des **expériences de communication à distance**. L'enseignant évoque avec les enfants **l'idée d'un monde en réseau** qui peut permettre de parler à d'autres personnes parfois très éloignées.

Le CLEMI est chargé de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) dans l'ensemble du système éducatif français. Depuis sa création en 1983, il a pour mission de former les enseignants et d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias, favorisant ainsi une meilleure compréhension du monde qui les entoure et le développement de leur sens critique. Il atteint cet objectif en s'appuyant sur un réseau formé d'une équipe nationale, d'équipes académiques et en travaillant en partenariat avec les médias d'information, pour déployer ses projets et ses actions au sein des écoles et des établissements scolaires.

OBJECTIFS

- Former les enseignants et accompagner les élèves vers un usage autonome et réfléchi de leurs pratiques médiatiques.
- Produire ou co-produire des ressources et des outils pédagogiques en ÉMI.
- Accompagner la création de médias scolaires.
- Développer des projets mettant en relation professionnels des médias et enseignants.

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU CLEMI ET DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION



clemi.fr



facebook.com/clemi.fr



CLEMI



@LeCLEMI - @LaSpme
@VeilleduCLEMI
#ÉducMédiasInfo
#SPME2019



www.clemi.fr/newsletter

CLEMI

391 BIS RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS

Tél. 01 53 68 71 00 - contact@clemi.fr